

PROPRE EN OTHE

N°19 HAMEAU DES CHALOIS

10160 BERULLE n° SIRET SAP 40374868400020

Madame Françoise MANARA

Tél : 06.30.09.13.95 / Fixe : 03.51.14.80.67

Mail : manarafrancoise3@gmail.com

Mes tarifs 2020

Charges comprises HT (facture)

Ménage : repassage, aide administrative **21.80 € / HT**

A partir de 17kms une indemnité kilométrique en plus s'appliquera pour 0.52cts € du kilomètre parcouru.

Jardinage :

- désherbage, taille de rosiers, traitements, rangements de bois, de meubles)
- Courses, rangements, nettoyage de voiture, nettoyage de maison très sale, passage de traitements (produit pas compris) **28 € / HT**
- roto fil ou débroussailleuse, taille d'arbustes, déchèterie, nettoyage après travaux, nettoyage de vitres spéciales, et professionnels. **33 € / HT**
- Tonte, tronçonnage, taille d'arbres, karcher, nettoyage voiture produits compris **41.50 € / HT**
- **Devis pour taille de haie, karcher, bricolage ou autre**

Vous bénéficierez de 50% de déduction fiscale sur le montant total réglé charges comprises

Pour un travail récurrent un contrat sera proposé si le client refuse on se basera alors sur le code français du travail avec les droits d'un salarié à savoir une prime d'ancienneté de 10% sur l'année un délais de deux mois de préavis et de prévenance, en cas d'arrêt de collaboration, avec le montant du paiement, équivalent à la moyenne des précédents mois. Fiche d'interventions à signé ou et devis obligatoire pour l'ensemble des travaux.

Prix préférentiel et forfaitaire à partir de 40 h par mois.

Non assujetti à la T.V.A DU CODE 293 B du C.G.I des Impôts

TARIFS HORS TAXE Pas de TVA SAP 403748684

Pour établir l'attestation fiscale de fin d'année et la participation aux frais de gestion liés à l'activité,

Un forfait par mois de 12.90€ sera inclus dans la facture ou chaque devis *{AFG}.

Toute Annulation en deçà de 48h sera d'office facturée faites ou pas suivant le nombre d'heures étant affectées.

Pour les conditions générales de ventes il sera convenu entre les deux parties de respecter la date paiement et ses délais à savoir paiement dès réception de facture, sinon 45€ d'indemnités forfaitaires seront appliqués au-delà de quinze jours ou en cas de non-paiement pour couvrir les frais occasionnés.

Merci de votre compréhension et pour votre fidélité, à votre écoute et de vos besoins, n'hésitez pas m'en faire part je me ferais un plaisir de vous satisfaire.

De part ce document vous reconnaissez avoir lu et accepter les conditions tarifaires et règlementaires des services proposés.

Signature Prestataire de service

Signature client avec nom, la mention lu et approuvé



